

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 18 JANVIER 2018**

Conseillers en exercice : 15

Présents : 12

Votants : 12

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur BECT Gérard, Maire.

MEMBRES PRÉSENTS : BECT Gérard, DANNONAY Bruno, BECKER Clémentine, BERNIER Luc, GUEDENET Brigitte, FRANDON Jean-Claude, PONS Eve, GUILLOT Bernard, POINT Bruno, GIRIER Laurent, MOLLY-MITTON Anne, SERPINET Claude.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : JURY Cyril, PUPAT Gishlène, METAY Marie-Andrée.

Bruno POINT a été nommé secrétaire de séance.

2018D001 DECISIONS INDIVIDUELLES

NATURE	NUMERO	DATE DE SIGNATURE
Droit de préemption ROUSSET	2017DI015	30/12/2017
Droit de préemption ROUSSET	2017DI016	30/12/2017
Droit de préemption TARDY	2017DI0017	31/12/2017
Droit de préemption SCI BAYARD	2018DI001	08/01/2018

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Pour copie conforme
A St-Barthélemy le 18/01/ 2018
Le Maire, Gérard BECT





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 18 JANVIER 2018**

Conseillers en exercice : 15
Présents : 12
Votants : 12

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur BECT Gérard, Maire.

MEMBRES PRÉSENTS : BECT Gérard, DANNONAY Bruno, BECKER Clémentine, BERNIER Luc, GUEDENET Brigitte, FRANDON Jean-Claude, PONS Eve, GUILLOT Bernard, POINT Bruno, GIRIER Laurent, MOLLY-MITTON Anne, SERPINET Claude.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : JURY Cyril, PUPAT Gishlène, METAY Marie-Andrée,

Bruno POINT a été nommé secrétaire de séance.

2018D-002 décision spéciale en matière budgétaire

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il convient de recourir à une décision spéciale, l'autorisant à engager et liquider certaines dépenses d'investissement, qui n'étaient pas prévues lors du budget primitif 2017 et qui ne pourront de ce fait faire l'objet de crédits repris en RAR lors du vote du compte administratif. Il précise qu'il est possible d'ouvrir des crédits à hauteur de 25 % des dépenses d'équipement (chapitre 20 21 et 23) prévues lors du budget primitif précédent.

Il précise que ces crédits seront repris lors de l'établissement du Budget primitif 2018.

Il indique précisément les dépenses d'investissement concernées :

Travaux de rénovation de l'éclairage public de la galinière par le biais du SEDI
imputation 2041582 2 000 €

Le Conseil après en avoir délibéré

AUTORISE M le maire à engager et liquider les dépenses ci-dessus mentionnées.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans
Pour copie conforme
A St-Barthélemy le 18/01/ 2018
Le Maire, Gérard BECT





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 18 JANVIER 2018**

Conseillers en exercice : 15
Présents : 12
Votants : 12

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur BECT Gérard, Maire.

MEMBRES PRÉSENTS : BECT Gérard, DANNONAY Bruno, BECKER Clémentine, BERNIER Luc, GUEDENET Brigitte, FRANDON Jean-Claude, PONS Eve, GUILLOT Bernard, POINT Bruno, GIRIER Laurent, MOLLY-MITTON Anne, SERPINET Claude.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : JURY Cyril, PUPAT Gishlène, METAY Marie-Andrée,

Bruno POINT a été nommé secrétaire de séance.

2018D-003 Modification du taux de la prevoyance collective maintien de salaire

M BECT rappelle au Conseil que le Centre de Gestion de l'Isère, en partenariat avec la MNT (Mutuelle Nationale Territoriale) a mis en place un contrat de prévoyance collective qui garantit aux adhérents la compensation de la perte de salaire en cas d'arrêt de travail pour accident ou maladie.

Il informe le Conseil que ce taux actuellement de **1,53 %** réparti pour 1% en part salariale et 0.53% en part patronale est passé à **1.99 %** à compter du 1^{er} janvier 2018.

Il demande au Conseil de se prononcer quant à la répartition de l'augmentation

Le Conseil après échanges,

CONSIDERANT l'importance de l'augmentation

CONSIDERANT que la commune ne participe pas à la cotisation de mutuelle santé des agents

DECIDE de maintenir à 1% la part salariale

PORTE à 0.99% la part patronale

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans
Pour copie conforme
A St-Barthélemy le 18/01/ 2018
Le Maire, Gérard BECT





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 18 JANVIER 2018**

Conseillers en exercice : 15
Présents : 12
Votants : 12

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur BECT Gérard, Maire.

MEMBRES PRÉSENTS : BECT Gérard, DANNONAY Bruno, BECKER Clémentine, BERNIER Luc, GUEDENET Brigitte, FRANDON Jean-Claude, PONS Eve, GUILLOT Bernard, POINT Bruno, GIRIER Laurent, MOLLY-MITTON Anne, SERPINET Claude.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : JURY Cyril, PUPAT Gishlène, METAY Marie-Andrée,

Bruno POINT a été nommé secrétaire de séance.

2018D-004 subvention chambre des métiers

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de subvention formulée par le Centre de formation de la chambre des métiers et de l'artisanat du Rhône concernant 1 jeune apprentie domiciliée sur la commune actuellement en formation à DECINES.

Il propose à l'assemblée d'attribuer la somme de 120 € pour l'élève scolarisé.

Le Conseil après échange,

APPROUVE la proposition de M BECT,

DIT que cette somme sera inscrite au budget primitif 2018

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Pour copie conforme
A St-Barthélémy le 18 janvier 2018
Le Maire, Gérard BECT

